P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Crachier

4.2.a. Documents graphiques du règlement

Echelle 1/5000

DOCUMENT PROVISOIRE
en date du 18 octobre 2018

Mairie de Crachier

LES ZONES ET LES SECTEURS

Limite de zone

OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

ZONES URBAINES

- Ua Zone agglomérée dense du centre-village
- Ub Zone agglomérée de plus faible densité à proximité du centre-village
- Ue Zone d'équipement public
- Uia Zone d'activité économique

ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zone naturelle protégée

SECTEURS DE RISQUES NATURELS
cf. Titre II, Chapitre I du Règlement (pièce 4.1)

Le risque de retrait et gonflement d'argiles (indice "Bi" dans le règlement partie écrite), issu de la cartographie "mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux" réalisée par le BRGM en Novembre 2011, concerne l'ensemble de la commune.

Secteurs de risques naturels : classes de risques et types d'aléas traduisant la carte des aleas, 1/5000, Alp'Géorisques, Février 2015

Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)

- RC Risque de crue des rivières
- RI Risque d'inondations (RI et RI1)
- RI' Risque d'inondations en pied de versant
- RT Risque de crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
- RV Risque de ravinements et ruissellements sur versant
- RG Risque de glissement de terrain

Secteur "constructible sous conditions spéciales" (B)

- Bi' Risque Inondations en pied de versant (Bi'1 et Bi'2)
- Bv Risque de ravinements et ruissellements sur versant (valant Bv1)
- Bg Risque de glissement de terrain (valant Bg2)

SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES
cf. Titre II, Chapitre II du Règlement (pièce 4.1)

Pipelines TRANSUGIL ETHYLENE (TUE)

- SUP1 (270 mètres)
- SUP2 (55 mètres et 20 mètres)
- SUP3 (45 mètres et 15 mètres)

Pipeline SPMR

- Zone des Effets Létaux Significatifs (ELS)
- Zone des Premiers Effets Létaux (PEL)
- Zone des Effets Iréversibles (IRE)

SECTEURS DE PROTECTIONS LIEES AUX ENJEUX DE MILIEU NATUREL
cf. Titre II, Chapitre III du Règlement (pièce 4.1)

- Espaces Boisés Classés
- Espace Boisé Classé (arbre remarquable)
- Elément Naturel Remarquable du Paysage
- Co Corridor écologique
- Zh Zone humide

AUTRE SERVITUDE D'UTILISATION DES SOLS

- Elément bâti remarquable du paysage (lavoirs, belles demeures,...)
- Elément bâti remarquable du paysage (croix)

AUTRES INFORMATIONS

- Sites et sols pollués ou potentiellement pollués
- Pipeline TRANSUGIL ETHYLENE (TUE)
- Ouvrage du Pipeline TRANSUGIL ETHYLENE (TUE)
- Pipeline SPMR
- Ligne Haute-Tension

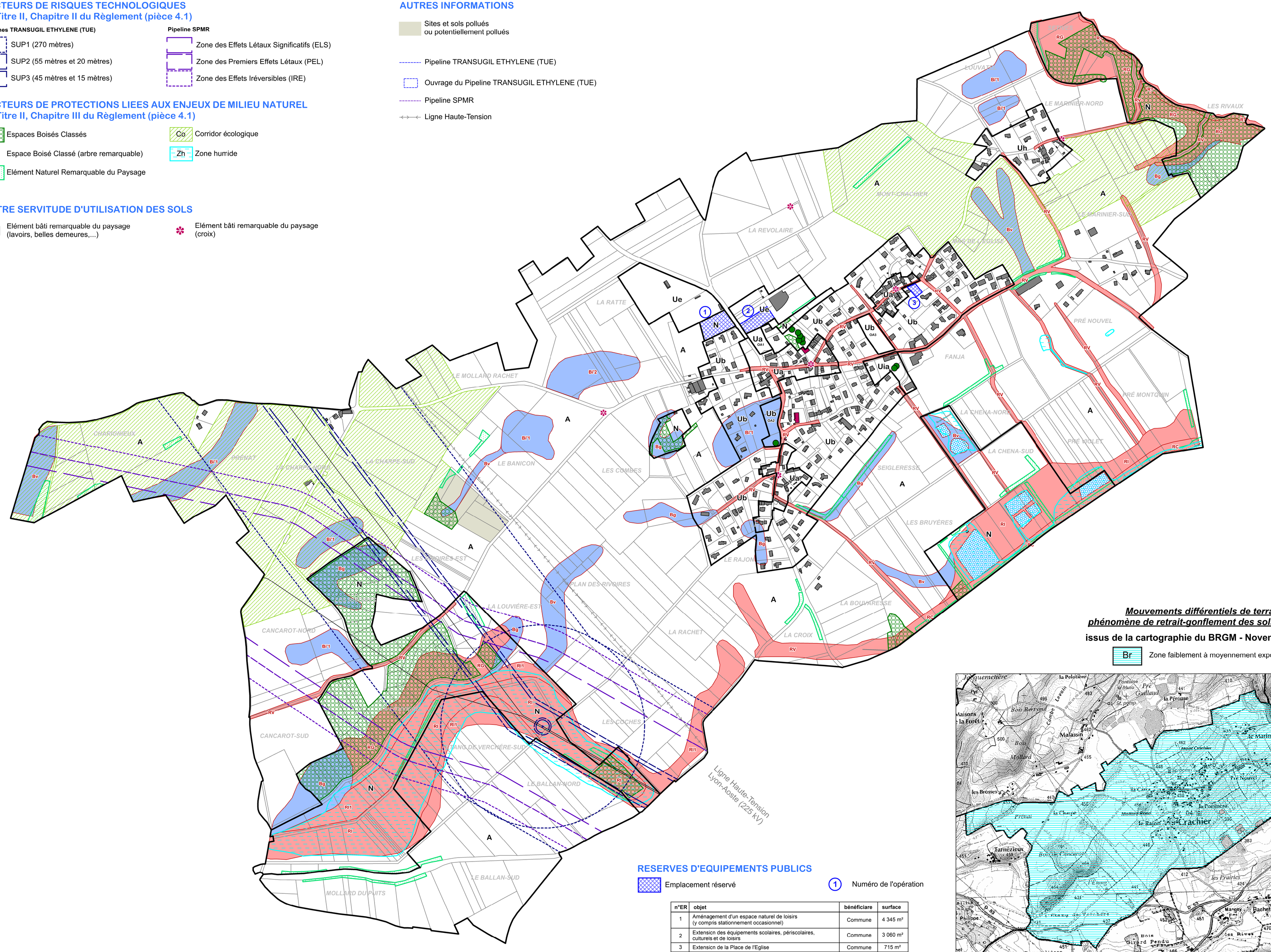

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

Emplacement réservé

(1) Numéro de l'opération

n°ER	objet	bénéficiare	surface
1	Aménagement d'un espace naturel de loisirs (y compris stationnement occasionnel)	Commune	4 345 m²
2	Extensicn des équipements scolaires, périscolaires, culturels et de loisirs	Commune	3 060 m²
3	Extensicn de la Place de l'Eglise	Commune	715 m²

Mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux

issus de la cartographie du BRGM - Novembre 2011
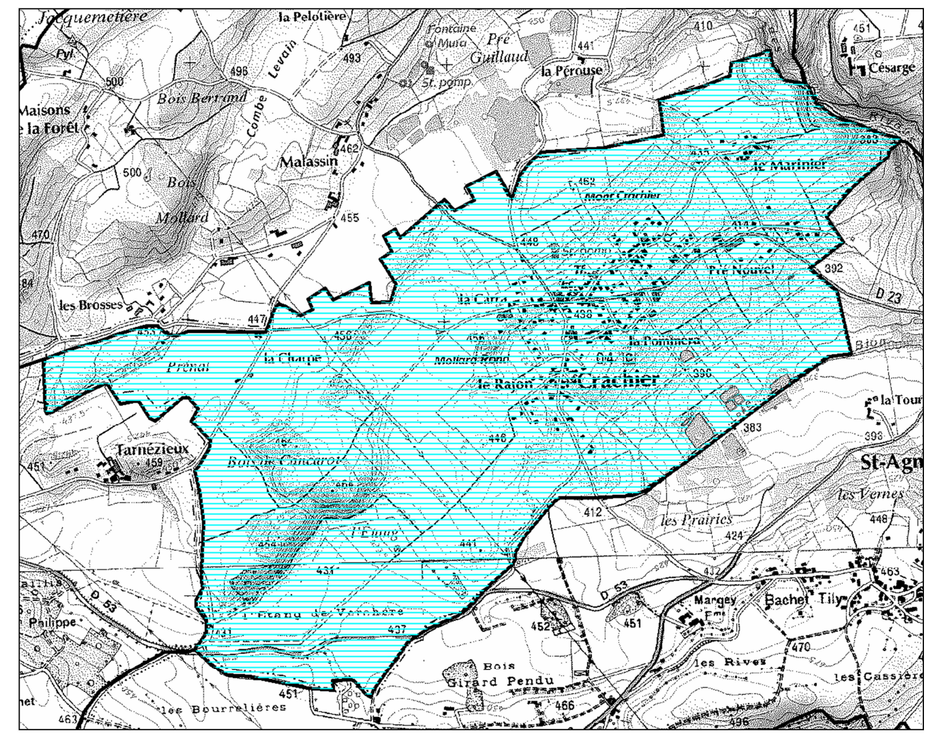
- Br Zone faiblement à moyennement exposée